Parution du mardi 16 juin 2020



Tout match ou toute activité comportant des risques de contact physique sont interdits. Pas de reprise d'entraînement collectif.



S'assurer que la municipalité a ouvert ses installations



Utilisation des vestiaires est



interdite





Respect des distances : 10m entre chaque personne en cas d'activité physique

Maintenir une surface de 4 m² entre chaque personne en position statique



Désinfection du matériel entre chaque groupe

Secrétaire Général: RATAJCZAK Richard

## Quelques précautions à prendre :



Valider le protocole de reprise par la municipalité



Mettre en place un espace pour les effets des participants en les séparant



Maximum 10 personnes dont l'éducateur par séance



Chaque participant amène sa bouteille d'eau



Prévoir du gel Hydroalcoolique



Ouvrir un registre pour noter les participants

La page concernée étant détruite après 3 semaines



Nommer pour chaque rassemblement un référent

Il sera chargé de faire respecter toutes les recommandations et interdictions



L'encadrant porte un masque



Un ballon par joueur



Si plusieurs groupes sont prévus, éviter les regroupements

Conseiller Technique Départemental : **VANNIEUWENHUYSE** Antoine